

Action Sécurité à Plancoët le 12 juin 2014

Organisation : Conseil Général des Côtes d'Armor en partenariat, avec le Co Dep 22, la Préfecture, les Services de Police et la Presse locale.



Objectif : Sensibiliser les automobilistes au partage de la route.



Action : Giratoires de Millère (D 768) et Point P à Dinan



Dressé par **Jean-Pierre Margatté** (Commission de sécurité du Co Dep 22)